



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-03-67-T

Date : 25 novembre 2014

Original : FRANÇAIS

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III

**Composée comme suit : M. le Juge Jean-Claude Antonetti, Président
M. le Juge Mandiaye Niang
Mme. le Juge Flavia Lattanzi**

Assistée de : M. John Hocking, Greffier

**Décision 25 novembre 2014
rendue le :**

LE PROCUREUR

c/

VOJISLAV ŠEŠELJ

PUBLIC

**ORDONNANCE RELATIVE À LA LEVÉE DE LA CONFIDENTIALITÉ DE
L'ANNEXE À L'ORDONNANCE DU 6 NOVEMBRE 2014**

Le Bureau du Procureur :

M. Mathias Marcussen

Gouvernement du Royaume des Pays-Bas

Gouvernement de la République de Serbie

L'Accusé :

M. Vojislav Šešelj

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE III (« Chambre ») du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991,

VU l' « Ordonnance relative à la mise en liberté provisoire de l'Accusé *proprio motu* » rendue par la Chambre le 6 novembre 2014 à titre public avec une annexe confidentielle (« Ordonnance du 6 novembre 2014 », « Annexe »), par laquelle la Chambre a autorisé la mise en liberté provisoire de Vojislav Šešelj (« Accusé ») en République de Serbie dans l'attente du Jugement,

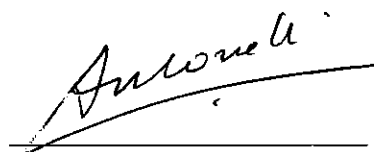
ATTENDU que l'Annexe énonce les conditions et dispositions pratiques de la mise en liberté provisoire de l'Accusé ; que ce dernier a été mis en liberté provisoire et est maintenant en République de Serbie,

ATTENDU que la Chambre considère qu'aucune raison ne justifie à ce stade le maintien de la confidentialité de l'Annexe et qu'il est par conséquent dans l'intérêt de la justice de la rendre publique,

PAR CES MOTIFS,

EN APPLICATION de l'article 54 du Règlement de procédure et de preuve,

ORDONNE au Greffier du Tribunal de lever la confidentialité de l'Annexe,



Jean-Claude Antonetti
Président de la Chambre

Le 25 novembre 2014
La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]